

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

portant suspension d'engagement
du sapeur 1ère classe Elie JULIEN
du CIS MAZAMET

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU la demande de suspension d'engagement du sapeur 1ère classe
Elie JULIEN en date du 17 août 2015, pour une durée d'un an,

VU l'avis favorable du comité de centre de MAZAMET,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'engagement du sapeur 1ère classe Elie JULIEN, sapeur-pompier volontaire au centre de secours
de MAZAMET, est suspendu, à sa demande, à compter du 1er septembre 2015, pour une durée d'un an.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

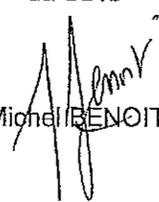
Certifié exécutoire compte tenu de
la notification du :



A Albi le :

04 SEP. 2015

Le président du conseil d'administration
du SDIS


Michel BENOIT